

# Pour la justice et l'équité, non à la nomination arbitraire des directrices et directeurs d'école.

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,

Pour la première fois dans notre département, et malgré l'opposition unanime de tous les représentants du personnel, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Rhône vient de confirmer sa décision de profiler les postes de direction totalement déchargés, par un entretien et un classement des candidats à ce type de postes, pourtant tous inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école pour laquelle un entretien et une formation existent déjà.

En outre, alors que les collègues du département sont très attachés à la transparence du mouvement, les représentants du personnel n'ont pu obtenir aucune indication sur les choix qui ont été faits, lors de la CAPD du mouvement du 11 mai 2012.

- Parce que cette mesure est aussi inefficace qu'injuste,
- parce que les représentants du personnel du département se sont prononcés unanimement contre sa mise en place,
- parce que le DA-SEN a indiqué lors de cette CAPD qu'il reviendrait sur cette mesure sans état d'âme, si le ministre le lui demande

Je vous demande, monsieur le Ministre, d'intervenir auprès du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Rhône afin que cette mesure soit abrogée.

Le problème de l'Education Nationale ne résulte pas d'un manque de "pilotage" mais de la baisse continue du nombre de postes et de réformes inutiles pour améliorer la réussite de nos élèves.

Nom	Prénom	Ecole-Ville	Fonction	Signature

A retourner au SNUipp-FSU Rhône 12 rue de la Tourette 69001 Lyon ou à donner à un militant du SNUipp-FSU